DAVIES



Andrew Carlson
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7437

Courriel
acarlson@dwpv.com

Expertise
Litige
Litige commercial

Barreau
Ontario, 2010

« Andrew est un avocat plaidant exceptionnel qui prend le temps de se concentrer sur ce qui compte vraiment pour nous.»

– Citation de client, *Chambers Canada*

Andrew conseille des clients de différentes sociétés des secteurs public et privé, notamment dans les domaines des télécommunications, des projets d'infrastructure en partenariat public-privé, de l'exploitation minière et des services financiers. Son pragmatisme et son souci du détail lui permettent de tisser des liens étroits avec ses clients, qui reconnaissent son excellent esprit d'analyse et son jugement judicieux. Comme l'a souligné récemment un client dans *Chambers Canada*, « Andrew nous éclaire sur la démarche conforme au droit et sur ce qui est le plus avantageux pour notre organisation.»

Mettant à profit ses connaissances juridiques approfondies, Andrew a représenté avec succès des clients dans des dossiers complexes portant sur des allégations de violation de contrat, d'abus, de délit d'initiés, de publicité trompeuse, de négligence, d'abus de confiance, de diffamation et de complot.

Andrew est membre du comité de développement professionnel du cabinet et agit fréquemment en tant que mentor informel et formel pour les avocats et les étudiants en droit.

Mandats représentatifs

Société d'administration d'OMERS et OMERS Private Equity Inc.
Représentation de **Société d'administration d'OMERS** et d' **OMERS Private Equity Inc.** dans le cadre diverses poursuites distinctes intentées par un ancien employé d'OMERS Private Equity, dont une dans le cadre de laquelle des dommages-intérêts de 65 millions de dollars étaient réclamés au départ. Le demandeur allègue notamment un manquement aux obligations aux termes d'un plan de rémunération à long terme.

Moez Kassam et Anson
Représentation de **Moez Kassam** et de fonds **Anson** dans le cadre du dépôt de réclamations en diffamation et complot découlant d'une série de déclarations fausses et diffamatoires publiées à leur sujet de manière anonyme sur l'Internet.

Plenary Group
Représentation de **Plenary Group**, important investisseur, constructeur et exploitant d'infrastructures publiques en Amérique du Nord, dans le cadre de différends confidentiels en matière d'arbitrage et de sentence arbitrale liés à certains projets de partenariats public-privé.

Vale Canada Limitée
Représentation de la défenderesse **Vale Canada Limitée** et des membres de son groupe devant la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador dans le cadre d'une action contractuelle de quelque 500 millions de dollars intentée par le demandeur sur le fondement d'une convention d'options concernant le projet Bay Nickel de Voisey. Cette affaire a été réglée en septembre 2018, après la première semaine d'un procès qui devait s'étendre sur quatre mois et au cours duquel des douzaines de témoins,

DAVIES

Andrew Carlson
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7437

Courriel
acarlson@dwpv.com

dont des experts, devaient être entendus. Il d'agissait du premier « procès hybride» et du premier procès électronique à être mené dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

West Face Capital Inc.

Représentation avec succès de **West Face Capital Inc.** relativement à la contestation d'une action de plus de 500 millions de dollars intentée contre elle par Catalyst Capital Inc. et découlant de la participation de West Face à l'achat, puis à la vente subséquente, de Wind Mobile Inc., opération qui a permis de dégager un bénéfice de 1,3 milliard de dollars. En août 2016, le juge Newbould de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rejeté chacune des réclamations que soumettait Catalyst à l'issue d'un procès suivi de près en chambre commerciale. En février 2018, la Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement sur le banc rejetant l'appel de la décision rendue par le juge Newbould interjeté par Catalyst.

West Face Capital Inc.

Représentation de **West Face Capital Inc.** qui a contesté avec succès une deuxième action intentée contre elle par The Catalyst Capital Inc., cette fois-ci pour une somme supérieure à 1,3 milliard de dollars, en raison de la participation de West Face à l'achat puis à la vente subséquente de Wind Mobile Inc. Le 18 avril 2018, le juge Hainey de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a déterminé que Catalyst cherchait essentiellement, avec cette deuxième action, à débattre de nouveau de questions et de faits identiques à ceux que le juge Newbould avait tranchés lors de la première action de Catalyst contre West Face. Le juge Hainey a rejeté l'action contre West Face et les autres défenderesses, la qualifiant d'abus de procédure. L'appel de Catalyst à l'encontre du jugement rejetant l'action pour abus de procédure a été rejeté par la Cour d'appel de l'Ontario au début de mai 2019. En novembre 2019, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'en appeler déposée par Catalyst.

WIND Mobile Corp. et ses actionnaires

Représentation de **WIND Mobile Corp. (WIND)** et de ses actionnaires, dont **West Face Capital**, relativement à la vente de WIND à Shaw Communications Inc. en contrepartie d'environ 1,6 milliard de dollars.

TransAlta Corporation

Représentation de **TransAlta Corporation** qui a contesté avec succès une instance « d'intérêt public» introduite contre elle par Mangrove Partners devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta relativement à l'élection des administrateurs de TransAlta lors de l'assemblée annuelle tenue le 26 avril 2019 et à une opération de financement de 750 millions de dollars conclue entre TransAlta et Brookfield Renewable Partners.

Les Aliments Maple Leafs Inc.

Représentation de **Les Aliments Maple Leafs Inc**. relativement à la contestation d'une réclamation pour avis de résiliation raisonnable et rupture de contrat présentée par son ancien courtier en denrées.

Bruce Walter

Représentation avec succès de **Bruce Walter**, cadre supérieur d'une société minière canadienne, dans le cadre de la contestation de procédures d'exécution intentées contre lui par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario relativement à une

DAVIES

Andrew Carlson
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7437

Courriel
acarlson@dwpv.com

offre publique d'achat visant une société minière ouverte. Toutes les allégations concernant M. Walter ont été rejetées par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à l'issue d'un long procès.

Rogers Communications Inc.

Représentation avec succès de **Rogers Communications Inc**. relativement à la contestation d'un recours en matière de publicité trompeuse intenté par le Commissaire de la concurrence, qui a retenu l'attention. L'affaire, qui s'est déroulée devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, portait sur la publicité liée au rendement comparatif utilisée par Rogers dans le cadre du lancement de sa marque Chatr en 2010. Cette affaire a donné lieu à un long procès qui s'est étendu sur plusieurs semaines, à la soumission d'expertises complexes sur la vérification et l'exploitation de réseaux sans fil et à des procédures visant à contester la constitutionnalité des dispositions concernant la publicité trompeuse de la *Loi sur la concurrence*.

Fonds de placement immobilier InnVest

Représentation du **Fonds de placement immobilier InnVest** relativement à des différends au sujet de la gestion d'un hôtel.

Titulaire d'une procuration relative au soin d'une personne

Représentation avec succès de la **titulaire d'une procuration relative au soin de la personne** qui revendiquait le droit de continuer d'agir en cette qualité et contestait la demande judiciaire présentée par la famille qui cherchait à obtenir la nomination d'un tuteur à la personne en vertu de la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui*.

Franchiseur-détaillant

Représentation, dans le cadre d'un arbitrage, d'un **franchiseur** -détaillant bien connu qui a contesté avec succès la réclamation d'un franchisé pour rupture de contrat et manquement à l'obligation d'agir de bonne foi et dans le respect des normes commerciales raisonnables en matière de traitement équitable.

Société des loteries et des jeux de l'Ontario

Représentation de la **Société des loteries et des jeux de l'Ontario** relativement à une action en dommages-intérêts pour négligence intentée par un présumé joueur compulsif.

Société à capital fermé

Représentation d'une **société à capital fermé** dans le cadre d'une action pour détournement, enrichissement injustifié et/ou manquement à une obligation fiduciaire contre un ancien administrateur et dirigeant de l'entreprise.

Rogers Communications Inc.

Représentation de **Rogers Communications Inc**. relativement au jugement sommaire ayant rejeté l'action introduite par Allarco Entertainment à l'encontre de Rogers et dans laquelle Allarco réclamait des dommages-intérêts de plus de 100 millions de dollars pour violation de contrat, négligence, violation du devoir fiduciaire et ingérence intentionnelle dans les relations économiques.

Tecpetrol Investments S.L.

Représentation de **Tecpetrol Investments S.L.**dans le cadre de son offre publique d'achat non sollicitée couronnée de succès de 310 millions de dollars canadiens

DAVIES

Andrew Carlson
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7437

Courriel
acarlson@dwpv.com

visant Alpha Lithium Corporation.

TransAlta Corporation
Représentation de **TransAlta Corporation**, société albertaine de production d'énergie, et de certains membres du même groupe qu'elle relativement à une réclamation de 200 millions de dollars canadiens intentée au Nouveau–Brunswick (et à des procédures d'arbitrage connexes potentielles) concernant l'effondrement d'une éolienne dans le parc de Kent Hills, le plus important de la province.

Corporation Fiera Capital et Infrastructures Fiera Inc.
Représentation de **Corporation Fiera Capital** et de sa plateforme du domaine de l'infrastructure, Fiera Infrastructure Inc., dans le cadre d'un différend très médiatisé inscrit au Rôle commercial de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, déposé par le fondateur et ancien président de Fiera Infrastructure et sa société de portefeuille.

Dye & Durham Limited
Représentation de **Dye & Durham** dans le cadre d'un différend avec un actionnaire important, Plantro Ltd., et l'ancien chef de la direction Matthew Proud, concernant une convention de coopération entre les parties.

Distinctions

Chambers Canada
Litige en droit commercial général: Ontario

Benchmark Canada
Droit commercial
Étoile du litige

Lexpert Special Edition
Litigation

Best Lawyers Canada
Litige, droit des sociétés/droit commercial

Benchmark Canada Awards
Dossier d'influence de l'année en litige commercial
2017, 2019

Chambers Canada Awards
Cabinet de l'année, Litige
2018

Chambers Canada
Litige commercial général: à l'échelle nationale et Ontario
Band 1

Conférences et exposés

Conférences et exposés
La Société des plaideurs, Evidence for Litigators, « Common Evidentiary Pitfalls and How to Avoid Them»; webémission
26 oct. 2022

Perspectives

DAVIES

Andrew Carlson
Associé

Bureau
Toronto

Tél.
416.367.7437

Courriel
acarlson@dwpv.com

Les avocats et avocates de Davies à l'honneur dans *Best Lawyers*
3 sept. 2026

Rapport sur la gouvernance – Perspectives pour 2026
26 janv. 2026

Lexpert met à l'honneur l'excellence de Davies en litige
20 nov. 2025

Davies à l'honneur dans le guide Benchmark Litigation
1 mai 2025

La Cour d'appel de l'Ontario rend sa décision dans l'affaire *Catalyst Capital Group Inc. c. West Face Capital Inc.*
6 juin 2023

Le plus haut tribunal du Canada confirme que les motions anti-SLAPP protègent les personnes qui prennent la parole et non les demandeurs
25 mai 2023

Six plaideurs de Davies figurent au palmarès 2021 des meilleurs avocats de 40 ans et moins dans le guide *Benchmark Litigation*
21 juil. 2021

Formation

University of Western Ontario, J.D., 2009
Queen's University, B. Sc. (avec spécialisation en mathématiques), 2005

Barreau

Ontario, 2010

Charges d'enseignement

Andrew a enseigné la section sur les actions dérivées et les recours abusifs dans le cadre d'un cours de deuxième cycle sur les recours des entreprises aux étudiants à la maîtrise en droit à la Osgoode Hall Law School. Il a également été invité à donner des conférences sur la rédaction juridique efficace à la Faculté de droit de l'University of Toronto.